

<http://clg-lorris.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article43>

# Le CVC, qu'est-ce que c'est ?

- Vie du collège - Conseil de la Vie Collégienne -



Date de mise en ligne : vendredi 10 novembre 2017

---

Copyright © Collège Guillaume de Lorris - Tous droits réservés

---

**LE CVC est une instance consultative au sein de laquelle les élèves et les adultes dialoguent et coopèrent dans le but d'améliorer les conditions de vie et de travail au collège.**

Le CVC doit « être un lieu de dialogue, d'échanges entre tous les membres de la communauté éducative et d'expression libre de suggestions et propositions des élèves ». Il doit permettre de :

- [-] Donner la parole aux élèves (mieux prendre en compte les attentes des élèves pour l'amélioration des conditions de vie).
- [-] Favoriser l'apprentissage des élèves à l'exercice de la vie collégienne et à la citoyenneté (développer de nombreuses compétences du socle commun de connaissance et de culture, notamment Domaine 3 relatif à la formation de la personne et du citoyen et à la construction de son parcours citoyen).
- [-] Favoriser l'expression collégienne et l'encadrer (dialoguer, échanger, débattre).
- [-] Permettre aux élèves d'impulser des projets autour de la culture, solidarité, éducation le bien-vivre-ensemble.
- [-] Valoriser les initiatives des élèves
- [-] Confronter les élèves à la réalité du fonctionnement de l'établissement

Textes de références :

- [-] Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République 2013-595 du 8/07/2013.
- [-] Circulaire 2016-190 du 7/12/2016